



POLITIQUES PUBLIQUES ET IMPACT SUR LA PROTECTION DE LA FORÊT

ANNE-ELISABETH LAQUES (IRD)

CARLOS SAITO (UNIVERSITÉ DE BRASILIA)

HENRIQUE PEREIRA (UNIVERSITÉ DE MANAUS)

MARCELO THALES (MUSÉE DU PARÁ EMÍLIO GOELDI)

NADINE DESSAY (IRD)

ROMERO GOMES (UNIVERSITÉ DE BRASILIA)






OBJECTIF DE TRAVAIL

DOMAINE THÉMATIQUE

Qualifier et quantifier l'impact de l'action humaine sur le massif forestier amazonien.



Cette question est abordée via l'effet de politiques publiques visant la protection ou la gestion des forêts.

Les indicateurs produits ont pour finalités d'aider à estimer leur impact sur la protection du massif.



DEUX POLITIQUES DE PROTECTION DE LA FORÊT

Par politique publique on entend :
les réglementations mises en place par les Etats, les communautés ou les Institutions gestionnaires d'un territoire pour protéger les ressources forestières.

Deux familles de réglementation sont ciblées dans PROGYSAT

L'une concerne l'usage du couvert végétal règlementé par des Plans de gestion, des chartes et tout autre document précisant un modes d'usage de la forêt.
→ La réglementation s'applique à des territoires spécifiques.

L'autre s'adresse aux personnes, aux familles qui reçoivent des subventions, des aides financières pour encourager l'agriculture familiale dans des zones clairement délimitées.
→ La réglementation s'applique à des personnes



Dans les deux cas, les réglementations visent à garantir des zones d'usage différenciées de la forêt.

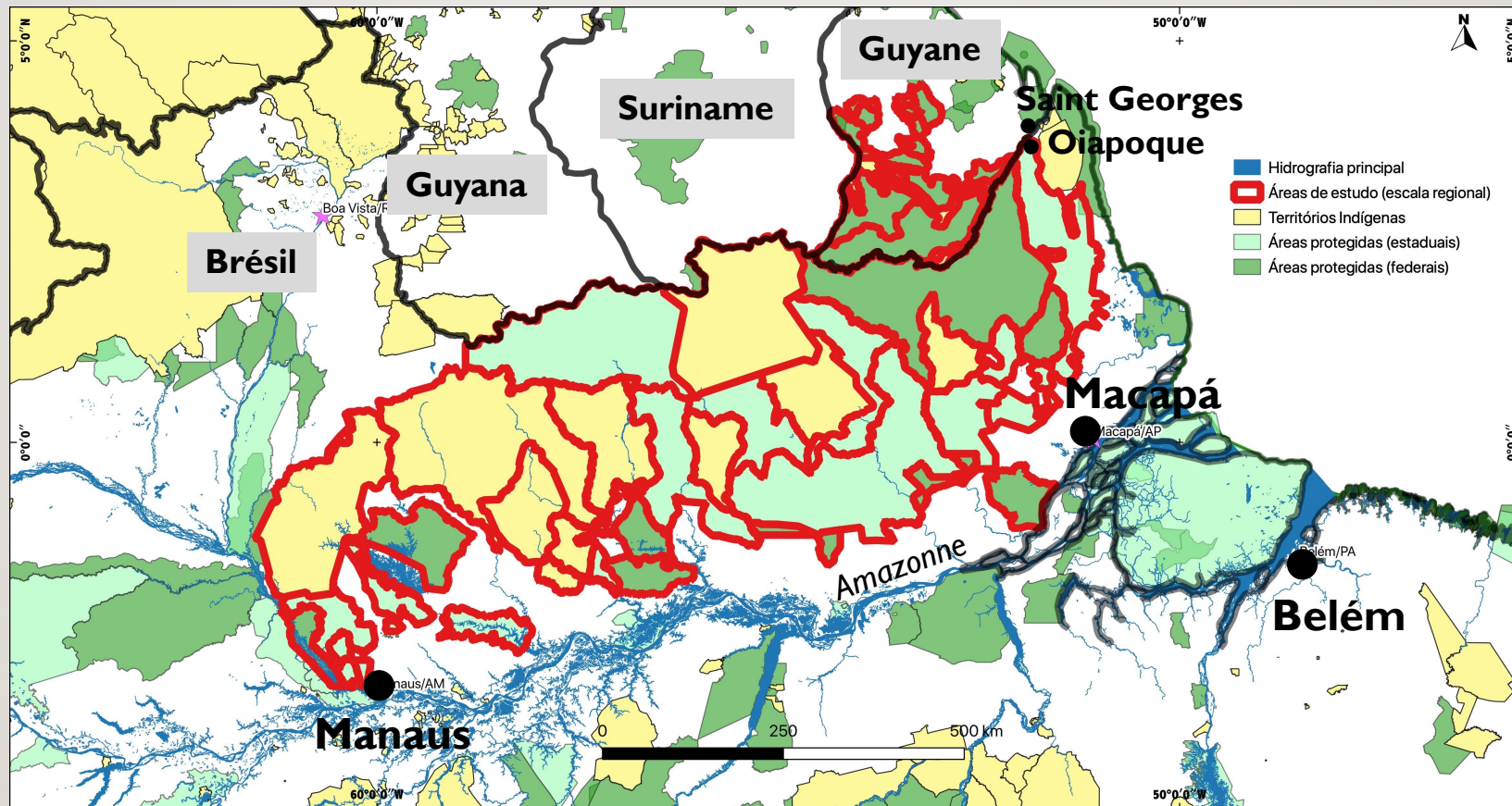
Questions
pour orienter
la production
d'indicateurs :

**L'usage du couvert forestier est-il conforme à la réglementation ?
Les zones de protection de la forêt sont-elles respectées ?
Quelles perturbations sont observées sur les massifs forestiers ?
LE COUVERT FORESTIER EST-IL PROTÉGÉ PAR LES RÉGLEMENTATIONS MISES EN ŒUVRE ?**



→ A L'ÉCHELLE RÉGIONALE

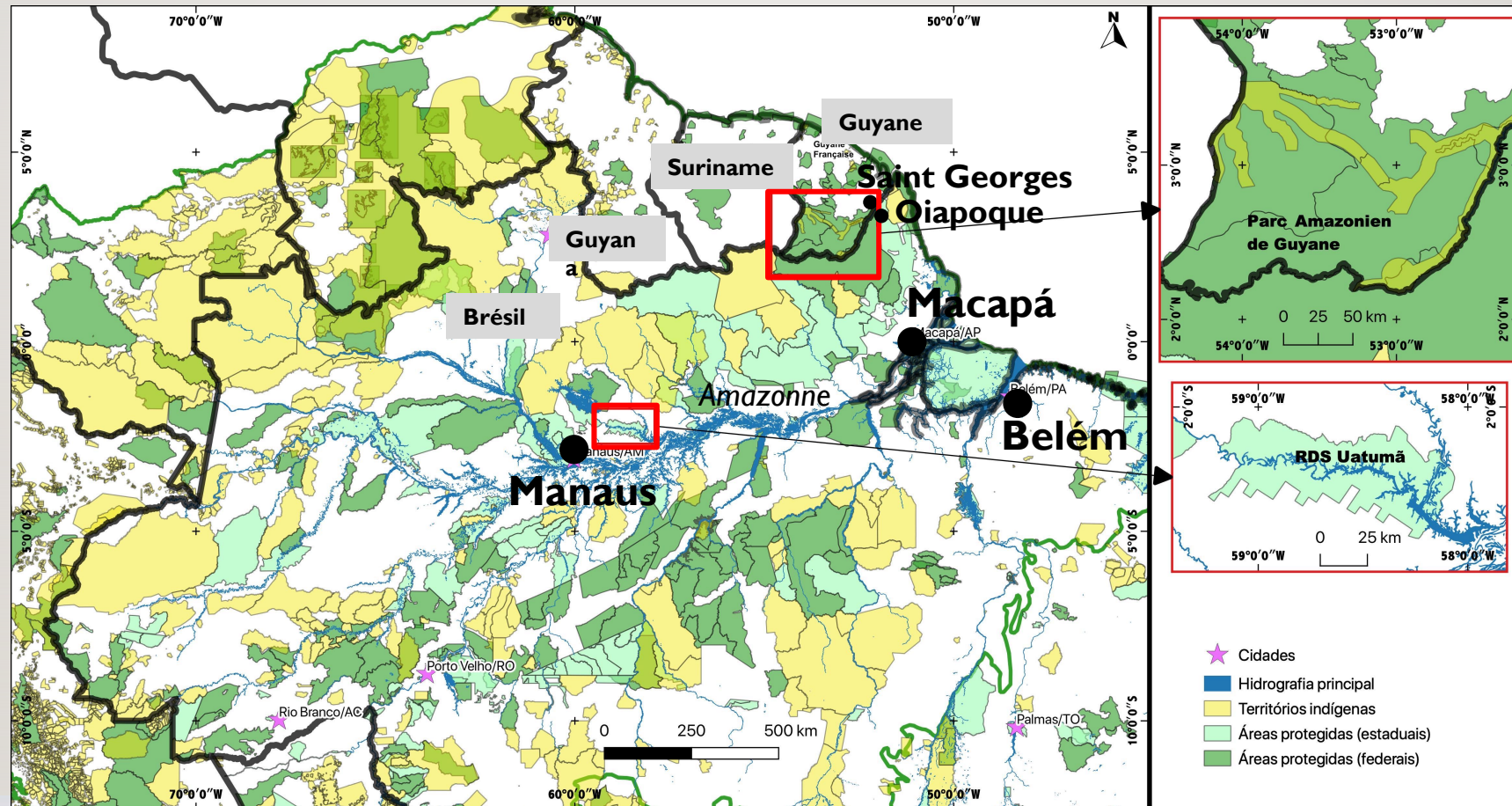
Analyses au niveau de l'ensemble des territoires protégés du nord Brésil et Sud Guyane : Parc National, réserve de développement durable, Terre indigène, etc....





→ A L'ÉCHELLE LOCALE

Analyses au niveau du territoire protégé : La Réserve de développement durable (RDS) Uatumã et le Parc Amazonien de Guyane





L'impact anthropique sur la forêt est mesuré par la prise en compte de trois perturbations :

LA DÉFORESTATION

La mesure porte sur la présence/absence du couvert forestier

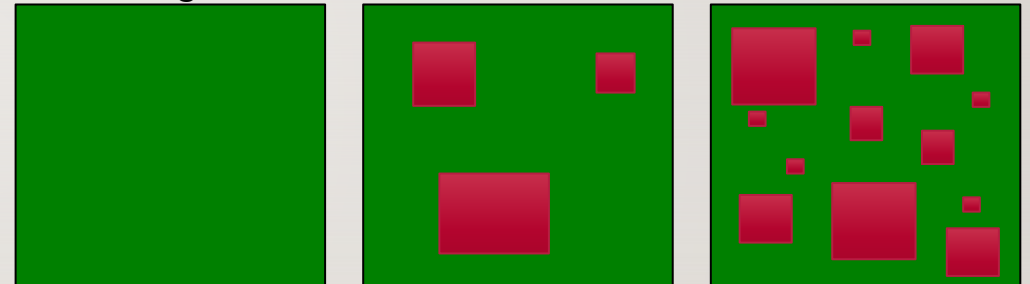
Aire Protégée



LA FRAGMENTATION

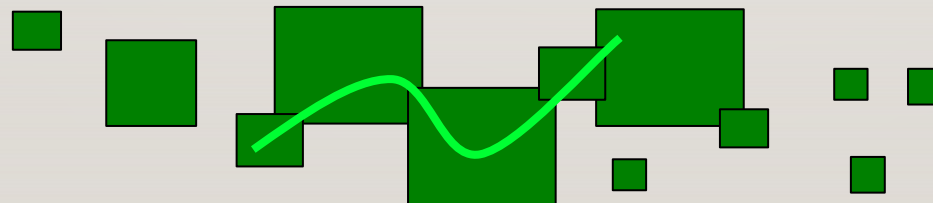
La mesure renseigne sur le morcellement du massif forestier

Aire Protégée



LA CONNECTIVITÉ ENTRE LES ILOTS FORESTIERS

La mesure estime la capacité des îlots à former des corridors entre les Aires Protégées





1 - CHAINES DE TRAITEMENT

2 - INDICATEURS

3- CARTOGRAPHIES

	Echelle régionale	Echelle locale
Déforestation	Indicateurs	Indicateurs
Fragmentation	Indicateurs	Indicateurs
Connectivité	Indicateurs	Indicateurs

